



Quel profil choisir entre un ambassadeur de l'efficacité énergétique et un volontaire du service civique ?

La **communauté d'agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes** a expérimenté deux profils différents pour la réalisation du diagnostic sociotechnique : les volontaires du service civique d'UnisCité et les emplois d'avenir recrutés en régie.

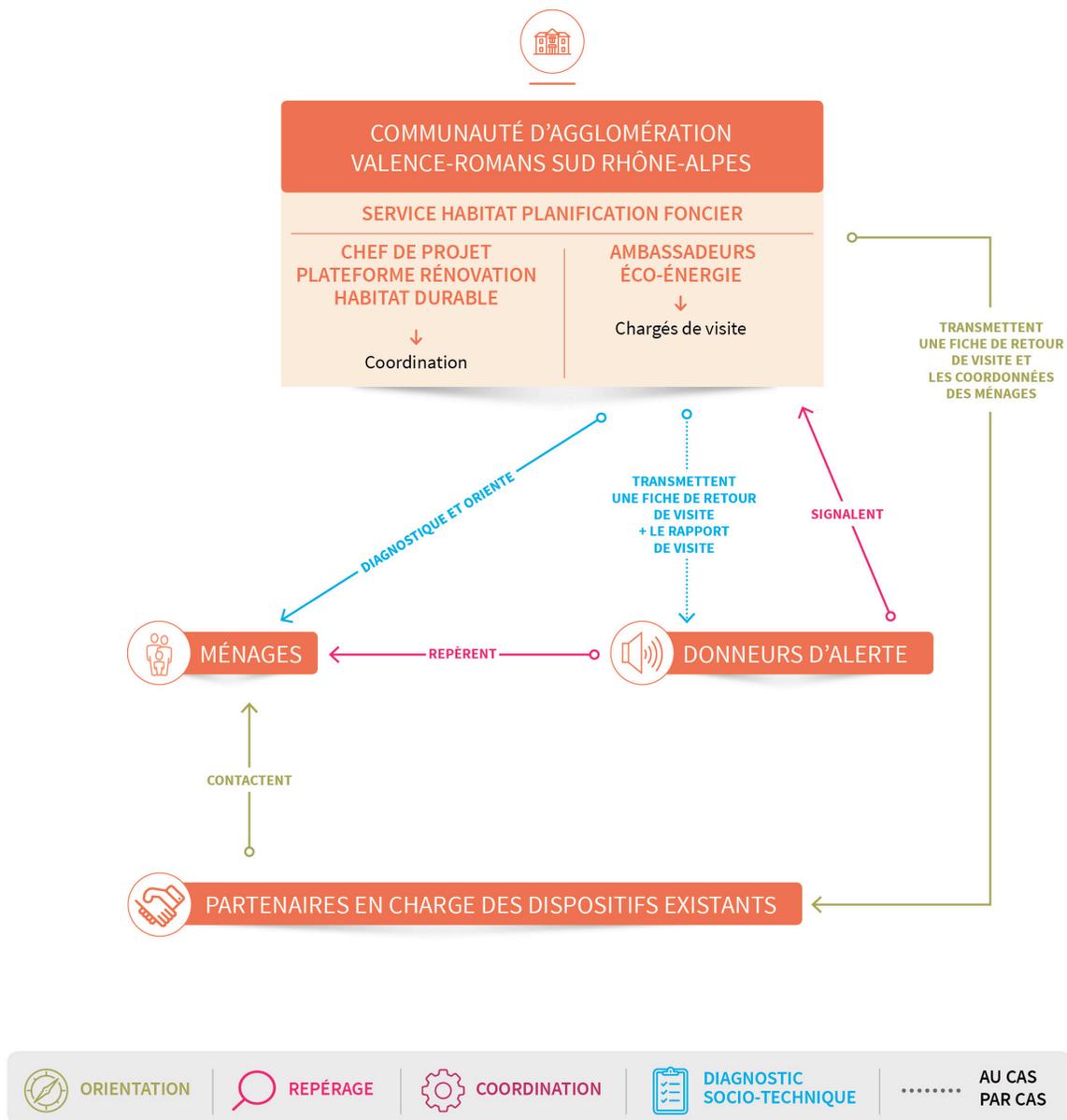
ORIGINES ET CONTEXTE

L'ancienne communauté d'agglomération du Pays de Romans a lancé un premier SLIME dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial fin 2013. Ce SLIME était mis en place principalement sur la commune de Romans.

Suite à sa fusion le 1^{er} janvier 2014 avec d'autres collectivités pour devenir la communauté d'agglomération de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes, celle-ci a souhaité poursuivre le dispositif SLIME pour élargir l'action à l'ensemble du territoire, démultiplier le nombre de visites, tout en profitant du réseau de partenaires déjà constitué.

Cadre politique	Plan climat air énergie territorial
Service	Service Habitat Planification Foncier / Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat
Budget total	545 410 €
Calendrier	Du 1 ^{er} novembre 2013 au 31 décembre 2018 – 4 ans
Population	98 928 ménages (212 543 habitants)
Nombre de visites	Prévu : 1040 / Réalisé : 366 (2013 à 2015)
Ménages bénéficiaires (en précarité énergétique)	- sous les plafonds modestes et très modestes de l'Anah - ménages repérés par les travailleurs sociaux
Modalités du diagnostic sociotechnique	2 visites par ménage réalisées par des ambassadeurs éco-énergie seuls ou en binôme.
Partenaire opérationnel	ADIL26 (2013 à 2015) pour la formation et l'accompagnement des volontaires du service
Partenaire financier	Etat (emplois d'avenir, CUI-CAE)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Travailler avec les volontaires du service civique

De **novembre 2013 à octobre 2015**, les **visites à domicile sont réalisées par des volontaires du service civique**. Le volontariat donne l'opportunité à des jeunes de mettre un pied dans la vie active tout en rendant un service. La collectivité est dispensée du recrutement, de l'encadrement et de la formation des jeunes, réalisés par UnisCité et l'ADIL26.

Des jeunes de 19 à 21 ans (six la première année et douze la deuxième) sont **recrutés par UnisCité**. Ils sont suivis par l'association **pour la formation** (apprentissage des outils de travail : rédiger un rapport de

réunion, un diaporama, intégrer les notions sur le développement durable, etc) et la coordination de leurs activités (**gestion administrative**). Ils bénéficient d'une **formation technique**, d'un **accompagnement sur les visites** et du **suivi de l'avancement des visites**, grâce à l'**ADIL26**.

Les volontaires du service civique présentent le projet SLIME aux directeurs des structures partenaires et aux travailleurs sociaux au niveau des antennes des structures sociales. Ils peuvent être accompagnés par la chef de projet en charge de la plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat.

Les **visites sont systématiquement réalisées en binôme**, avec l'accompagnement possible d'un travailleur social.

La première visite permet d'identifier la situation du ménage, d'apporter des conseils sur la gestion de l'énergie dans l'habitat et de remettre les équipements d'économies d'énergie et d'eau. Une deuxième visite est réalisée en fonction des besoins. Un conseiller énergie de l'ADIL26 intervient lors de cette visite. Elle permet de compléter le kit de matériels et d'envisager la réalisation de travaux et la mobilisation d'aides financières ou d'orienter vers des dispositifs de réhabilitation du logement. Seuls quatre ménages (sur 230) ont bénéficié d'une troisième visite en 2015, réalisée quelques mois après pour faire le bilan des visites précédentes.

Les volontaires du service civique n'utilisent pas de tableur permettant de faire un bilan de la consommation et d'établir des économies chiffrées liées à l'installation des petits équipements.

- **Bilan de l'activité des volontaires du service civique**

Le **nombre important de volontaires du service civique a permis de démultiplier les actions** sur le territoire pour rencontrer les partenaires, présenter le dispositif, tenir des stands, et ainsi bien faire connaître le dispositif. Un grand nombre de visites ont ainsi pu être réalisées.

Toutefois, la **durée trop courte du service civique** (2 jours par semaine pendant 9 mois) laisse **peu de temps aux jeunes pour se former et prendre de l'aisance sur leur mission**. Ils n'ont pas une connaissance complète des partenaires et accompagnements qui peuvent exister sur le territoire (malgré l'inventaire fait), et n'orientent que vers un nombre limité de dispositifs. De plus, ils ne peuvent pas proposer aux ménages un accompagnement très poussé.

D'un point de vue logistique, les **volontaires du service civique n'ayant pas tous le permis B** du fait de leur âge, les logements à visiter doivent être accessibles en transports en commun, **ce qui restreint le nombre de ménages visités** et l'étendue du dispositif sur le territoire.

Par ailleurs, le renouvellement des jeunes chaque année nécessite de **former les nouveaux volontaires chaque année**. Il faut également reprogrammer des rencontres avec les partenaires, ce qui a l'avantage de les remobiliser régulièrement.

Enfin, les visites à domicile se limitent souvent à la présentation des éco-gestes, ce qui ne répond pas au cahier des charges du SLIME.

Travailler avec les ambassadeurs éco-énergie

Suite à ces constats, la communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes décide de **professionnaliser le SLIME en recrutant trois ambassadeurs éco-énergie** dans le cadre des emplois d'avenir et des contrats uniques d'insertion-contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Les élus souhaitent améliorer le traitement de la précarité énergétique grâce à des visites et un accompagnement plus complets et dans la durée.

Un jeune en emploi d'avenir et deux personnes en CUI-CAE sont recrutés à temps plein par la communauté d'agglomération en octobre 2015 pour une durée de trois ans.

Les trois ambassadeurs éco-énergie suivent un **parcours de formation poussé**. En plus de la formation de huit jours « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile des ménages en précarité énergétique » coordonnée par le CLER (également suivie par la chef de projet, la chargée de mission copropriétés et l'assistante de projet), ils bénéficient de la formation liée à leur fonction de délégués locaux de l'Anah et d'autres formations sur différentes thématiques : indécence, rénovation performante globale, thermographie aérienne, bureautique... Ils obtiennent également l'habilitation électrique.

Les **missions des ambassadeurs éco-énergie sont renforcées au niveau de la mobilisation des travailleurs sociaux** (réunion auprès des différentes équipes de centres médico-sociaux et centres communaux d'action sociale), du diagnostic des logements, de l'orientation vers les différents partenaires et de l'accompagnement des ménages.

Les donneurs d'alerte principaux ont été identifiés au cours des deux SLIME précédents. Des rencontres structure par structure ont lieu pour présenter les ambassadeurs éco-énergie aux équipes opérationnelles. Les ambassadeurs éco-énergie étant recrutés pour une période de trois ans, les liens avec les partenaires devraient se renforcer et déboucher sur des saisines plus régulières. Ces derniers sont très demandeurs, notamment sur l'orientation des ménages. **Ils attendent de voir si le passage des volontaires du service civique aux ambassadeurs éco-énergie va permettre d'aller plus en profondeur dans l'accompagnement.**

Les visites, plus complètes, sont réalisées par les ambassadeurs éco-énergie seuls ou en binôme. Ils sont accompagnés dans un premier temps par un conseiller énergie de l'ADIL26 et par la chef de projet SLIME. La première visite permet de récolter les données relatives aux consommations d'eau et d'énergie du ménage, à ses habitudes de consommation et son type d'abonnement. Les ambassadeurs réalisent un pré-diagnostic du bâti, installent du petit matériel économe en énergie et remplissent un questionnaire sociotechnique. Le rapport de visite est remis à l'occasion de la deuxième visite avec l'explication des éco-gestes et la remise d'un livret d'éco-gestes. Du matériel supplémentaire peut être installé si nécessaire et des premières orientations sont proposées au ménage. Il est prévu de réaliser une troisième visite au domicile de certains ménages au début de la saison de chauffe.

Grâce à leur formation, les ambassadeurs éco-énergie peuvent réaliser des diagnostics chiffrés en saisissant les données recueillies lors de la visite sur un logiciel qui calcule le potentiel d'économies réalisables, ainsi que la pertinence des contrats énergies, l'éligibilité aux tarifs sociaux et aux dispositifs actuels (Habiter Mieux, Pacte Énergie Solidarité). Même si elles sont **moins nombreuses, les visites sont désormais plus complètes** et permettent une **meilleure orientation des ménages** vers des solutions adaptées.

Les trois ambassadeurs éco-énergie ont plus de temps pour intégrer et comprendre tous les dispositifs existants sur le territoire et sont formés de façon à aller plus avant dans l'accompagnement des ménages (analyse du bâti, des abonnements énergie, éco-gestes...) et à suivre les ménages dans la durée.

CONTACTS

Communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes - Service habitat planification foncier

Anne-Frédérique COUCHAUD

anne-frederique.couchaud@valenceromansagglo.fr

04.75.02.00.90